

## Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 843/2019  
Date: 14 août 2019  
Direction: Chancellerie d'Etat  
N° d'affaire: 2017.STA.1782  
Classification: Non classifié

### Rapport sur les possibilités d'encouragement des médias par le canton de Berne

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Chancellerie d'Etat,

arrête :

- 1) Le Conseil-exécutif adopte le rapport sur les possibilités d'encouragement des médias par le canton de Berne.
- 2) Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.



Au nom du Conseil-exécutif  
Le chancelier:  
*Auer*



Destinataires

- Grand Conseil
- Chancellerie d'Etat

Annexe

- Rapport sur les possibilités d'encouragement des médias par le canton de Berne